

# Jules Désiré Colombe





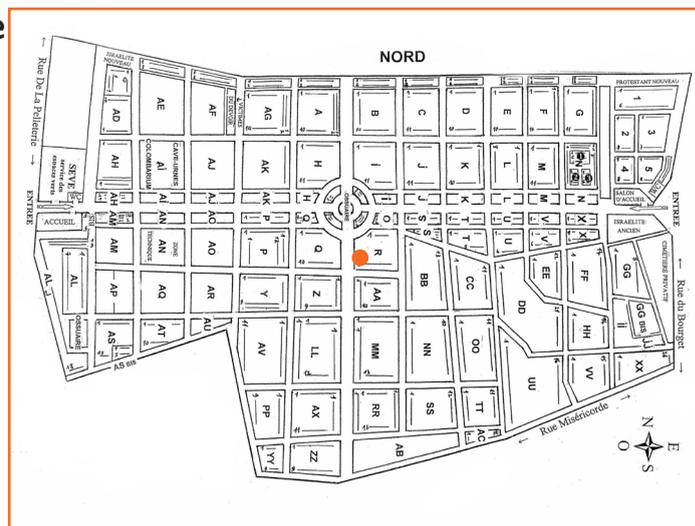
## La statuaire restaurée du cimetière Miséricorde

### Sépulture de Jules Désiré Colombe (1859-1902)

La sépulture Colombe est un exemple de tombe d'une grande sobriété mais rehaussée d'une stèle en calcaire à grain fin et d'un médaillon en bronze enchâssé figurant les qualités de la personne. Le médaillon est l'œuvre du sculpteur A. Guhuy. Il est surmonté d'un bonnet phrygien avec feuillage. Le reste de la sépulture est très modeste. La dalle horizontale est en ciment à motifs moulés remplie de gravillons.

Forgeron de profession, J.D. Colombe sera secrétaire de la Bourse du Travail de Nantes, la première sera celle de Paris. Nantes sera la seconde bourse de province après celle de la Rochelle.

Jules Désiré Colombe sera conseiller municipal en 1888 (liste Guisbourg de Luzinai). Il appartient aux Comités Républicains et est trésorier de la Chambre syndicale des forgerons. Il sera l'instigateur de la création de la Bourse du Travail de Nantes malgré les oppositions au sein même Conseil municipal. Les entrepreneurs et patrons protestent contre cette institution qui entend supprimer les monopoles et cautionnements des petites et moyennes entreprises aux bénéfices des ouvriers ainsi qu'organiser leur placement pour défendre leurs intérêts. La première Bourse du Travail sera créée en 1893, rue des Flandres dans des locaux existant avant d'être construite rue Désiré Colombe, contiguë aux salons Mauduit et l'ancien lycée Livet.



*La sépulture, en voie de dislocation a été entièrement redressée et restaurée. Colonisée par les algues, mousses et lichens. Les pierres ont été entièrement nettoyées par traitement algicide, brossage doux et vapeur basse pression avec traitement par compresses de carbonate d'ammonium pour éliminer les traces d'oxyde de cuivre du médaillon dégradé. Une fine plaque de plomb a été posé en isolation de la stèle en calcaire du socle ciment pour éviter les migrations de sels. Les joints ont été refait et les lacunes de pierre ou ciment ragrées*

\*\*\*

Texte DPARC, juin 2014 – © Archives municipales de Nantes.